



Déclaration Intersyndicale
FSU 35 – CGT Éduc'action 35
CFDT Éducation Formation Recherche Publiques Bretagne – SUD Éducation 35
F3SCT du CSA SD 35 – 10 mars 2026

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs, membres du CSA-SD de la Formation Spécialisée en matière de Sécurité, Santé et Conditions de Travail

Les instances se succèdent et les constats restent les mêmes. On ne s'y habitue pas...

« *Bien que les raisons de santé soient la première cause d'absence, le ministère de l'Éducation nationale ne conduit pas une politique de prévention structurée* », constate la Cour des comptes dans son rapport publié le 12 décembre. Elle pointe également un manque de suivi des risques psychosociaux et l'absence de mesures adaptées pour les enseignant·es les plus âgé·es.

« *Les principes généraux de la prévention définis dans le code du travail (article L. 4121-2) s'appliquent au ministère de l'Éducation nationale pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs* » et des travailleuses, rappelle la Cour.

Depuis la rentrée du 1^{er} septembre 2025 jusqu'à ce jour, plus de 1 500 fiches SST ont été rédigées. Près de 85 % des fiches concernent le premier degré. Quasiment 90 % des fiches signalent des Risques Psycho-Sociaux RPS.

Cet afflux de fiches montre à quel point les conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale sont dégradées et maltraitantes. Les personnels s'emparent de l'outil du RSST et nous devrions en être satisfait·es pour pouvoir œuvrer sur la prévention des risques et trouver des solutions pérennes.

Au lieu de ça, le ministère donne peu, voire aucun moyen, pour la prévention comme il est pointé par la Cour des Comptes. Nous reconnaissons l'engagement de la DSDEN35 pour le suivi du RSST. Pour autant, l'information donnée par le rectorat vers les chef-fes de service et d'établissement, vers les IEN, est particulièrement choquante. Présenter les fiches SST remplies par nos collègues comme des « cahiers de doléance » ou des « défouloirs émotionnels » est inadmissible. Les termes employés sont particulièrement inacceptables.

Focaliser sur la forme plutôt que le fond, est-ce donc la stratégie du Rectorat pour diminuer le nombre de fiches ?

Le « pas de vague » est bien en place : On n'entend rien, on ne voit rien, tout est parfait dans l'Éducation Nationale. Nous, organisations syndicales FSU, CGT Éduc'action, SUD Education et CFDT dénonçons l'aveuglement de l'administration, condamnons fermement cette manière de faire inacceptable.

Nous vous assurons que nous restons au côté de nos collègues. Nous ne ferons pas ici le rappel des revendications de nos syndicats. Vous les connaissez. Nous continuerons à défendre l'école publique et les conditions de travail de tous les personnels.

Merci de votre écoute.